



# ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

- Programme de Formation -

## Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation en vigueur en matière de DUER et de pénibilité (Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels).

Interpréter les composantes de la démarche d'évaluation des risques professionnels selon le référentiel national des compétences de base en prévention.

Retranscrire dans le DUER l'évaluation faite dans l'entreprise selon les outils nationaux d'identification des risques et de cotation des risques.

Proposer et mener des actions de prévention selon les critères des principes généraux de prévention.

## Contenu

Les enjeux de la prévention (juridiques, économiques et humains): code du travail, code de la sécurité sociale, code pénal, arrêtés, circulaires, décrets

Modélisation de l'AT, des RPS, des MP, l'incendie, les TMS et les produits chimiques

Etude des principes généraux de prévention

Etude de la réglementation « pénibilité »

Etude d'un poste de travail selon les spécificités

Renseignement et mise en page du Document unique sur fichier informatique (DUER) :

- fréquence
- durée
- gravité
- environnement de travail
- qualification
- niveau de protection

Proposition et réalisation d'actions de prévention en accord avec la hiérarchie et conformément à l'organisation de l'entreprise.

## Méthodes pédagogiques

Alternance entre présentation powerpoint et exercices pratiques

Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités de chaque structure. Travail en intersession et correction

Projection de films, Etude de cas, Travaux en groupes

Bonus : Chaque participant recevra un document de synthèse en fichiers numériques sur clé USB

## Evaluation et validation de la formation

Reformulation des points abordés tout au long de la formation

Etude de cas

Remise d'une attestation de stage

## Informations pratiques

Public : Responsable qualité, responsable sécurité, chef d'atelier, chef d'équipe, , toute personne en charge de la prévention en entreprise, membres du CSE...

Prérequis : Aucun

Durée : 5 jours, soit 35 heures

Formation en intra-entreprise uniquement

Dates et Lieu : à définir avec l'entreprise

Nombre de participants : 12 personnes au maximum